

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 9 Octobre 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 12	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 12

DATE DE LA CONVOCATION : 4 Octobre 2024
--

L'an deux mil vingt quatre et le neuf octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Yves BELTRAN - Valérie DEJOUR - Fanny CHABRAN - Fabien CAFFIER - Christian RULLIAT- Jocelyne DAVIRON RADIX - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Etaient excusés/absents : Fabrice FOURDIN (pouvoir à Christian RULLIAT) - Pierre DURAND (pouvoir à Valérie DEJOUR) - Virginie BLUM (pouvoir à Fabien CAFFIER)

Secrétaire de séance : Guy LHOPITAL

D/2024-089

Objet de la délibération : Subvention 2024 à l'association des Ginkgos

Madame la Maire présente la demande de l'association des GINKGOS, parvenue en mairie le 03 juin dernier, dans le cadre du bal folk organisé le 31 août dernier, en collaboration avec YZEA. La commission Vivre ensemble, a donné un avis favorable à cette demande.

Les collectivités territoriales, et notamment les communes, peuvent attribuer des subventions aux associations, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les membres du Conseil Municipal faisant partie du bureau de l'association concernée, ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DECIDE d'accorder une subvention de 300 euros à l'association des GINKGOS, pour le bal folk 2024.

PRECISE qu'un compte-rendu d'activité au titre de l'année 2024 devra être fourni.

CHARGE Madame la Maire de procéder au versement de cette subvention qui sera imputée au compte 6574 du budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Guy LHOPITAL Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
----------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le : 10 OCT. 2024
Publication ou notification du : 10 OCT. 2024
Publication site internet le : 10 OCT. 2024
Affichage de la liste des délibérations le : 10 OCT. 2024